

PROCÈS VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

COMMUNE DE VAL-DE-LIVENNE

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures trente,
Les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis en séance ordinaire dans la salle Pierre Régère, sous la présidence de Philippe LABRIEUX, Maire de la commune de VAL-DE-LIVENNE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01 juin 2026
Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 23

Étaient présents : Philippe LABRIEUX - Maire, Thierry SOULIGNAC – 2^{ème} adjoint, Isabelle YUBERO – 3^{ème} adjointe, David DUPUY – 4^{ème} adjoint, Brigitte AMIAR, Francette ANNEREAU, Sylvie BARBAROSSA, Julien BERNALEAU Gisèle BROCHON, Sandrine CARDOSO, Gisèle DALL'ARMI, Alain EYMAS, Philippe FLORÉS, Loïc GENOUVRIER, Léa HORAUD, Frédéric PUYGRENIER, Fabien SICAUD, Jean-Luc SEUBE, Conseillers municipaux,

Étaient excusés : Lydia HERAUD - 1^{ère} adjointe, Cédric DAVID-PASQUIER, Virginie LUCCHESI, Tiffany MARCONNET et Lucile DUBUS

Avaient donné pouvoir : Lydia HERAUD - 1^{ère} adjointe à Philippe LABRIEUX, Cédric DAVID-PASQUIER à Frédéric PUYGRENIER, Lucile DUBUS à Sylvie BARBAROSSA et Virginie LUCCHESI à Loïc GENOUVRIER.

Secrétaire de séance : Brigitte AMIAR.

Délibération N°734 : Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral du 11 mai 2026 et son tableau annexe fixant à sept délégués et quatre suppléants le nombre de délégués de Val-de-Livenne pour l'élection des sénateurs,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mmes Gisèle DALL'ARMI, Gisèle BROCHON, Léa HORAUD et M. Julien BERNALEAU.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées sont au nombre de DEUX.

Titre de la liste A : Liste Philippe Labrieux

Titre de la liste B : Liste Agir pour Val-de-Livenne

La liste Philippe Labrieux est composée par MM. Philippe LABRIEUX, Léa HORAUD, Jean-Luc SEUBE, Gisèle BROCHON, Frédéric PUYGRENIER, Brigitte AMIAR, Thierry SOULIGNAC, titulaires et Gisèle DALL'ARMI, David DUPUY, Isabelle YUBERO, Fabien SICAUD, suppléants.

La liste Julien BERNALEAU est composée par MM. Julien BERNALEAU, Sylvie BARBAROSSA, Philippe FLORÉS, Francette ANNEREAU.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 23

A obtenu :

- liste Philippe Labrieux : 18 voix, soit 9 sièges
- liste Julien Bernaleau : 5 voix, soit 2 sièges

M. le maire proclame les résultats définitifs :

- ✓ liste Philippe LABRIEUX : 6 sièges titulaires et 3 sièges suppléants
- ✓ liste Julien BERNALEAU : 1 siège titulaire et 3 sièges suppléants

☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19h10

Le secrétaire de séance,
Brigitte AMIAR



Le Maire,
Philippe LABRIEUX

